

Le dossier pour l'oral

Comment réussir le CCF d'Histoire Géo au
CAP ?

[Lien vers la page programme et examen](#)

L'épreuve d'Hist Géo au CAP

- Une épreuve qui se passe à l'oral

Durée = 15 minutes :

- 5 minutes d'exposé par l'élève
- 10 minutes pour répondre aux questions du professeur

- À partir d'un dossier (que l'élève constitue)

Attention : le dossier ne fait pas l'objet d'une note pour l'examen (seulement pour le trimestre)

Le dossier HG

Il doit comporter les éléments suivants :

- Un thème
- Un titre
- Une problématique
- 4 documents de nature diverse, commentés
- Un des 4 documents doit avoir une dimension citoyenne (un lien avec l'EMC)
- Une synthèse d'une quinzaine de lignes qui répond à la question problématique



Nouveau !

Définir son thème, son sujet sa problématique

La page de
garde du
dossier

Le choix du
thème se fait
à partir du
programme
de CAP en
Histoire Géo.

Histoire

4 thèmes en Histoire :

- Voyages et découvertes (XVIe-XVIIIe s.)
- Etre ouvrier en France du XIXe s. au XXIe s.
- La République en France
- Guerres et conflits en Europe au XXe s.

Géographie

4 thèmes en Géographie :

- Le développement inégal
- Nourrir les hommes
- Les sociétés face aux risques
- Mondialisation et diversité culturelle

EMC

4 thèmes en EMC :

- Droits et devoirs des membres de la communauté éducative
- Égalité, différences, discriminations
- Le citoyen et les médias
- Le citoyen et la justice

Choisir son titre de dossier

- Choisir son titre c'est trouver un sujet aux contours précis.

Exemple :

Thème = Nourrir les Hommes

Sujet : *L'agriculture dans le monde*

Exemple :

Thème = Guerres et conflits au XXème siècle en Europe

Sujet : *Verdun, une bataille clé de la première guerre mondiale*

Choisir sa problématique

Une **problématique** c'est une question que l'on se pose quand on a un problème à résoudre.

La question est composée :

D'un **pronom interrogatif** : comment, pourquoi, en quoi, ...

Du **problème**

Du **thème** : exemple – le génocide juif

D'un **point d'interrogation** : ?

Au cours de la lecture du dossier le lecteur doit trouver les réponses à cette question problématique.

Répondre à la problématique à l'aide de documents

Je sélectionne des mots clés pour rechercher des documents au CDI dans des magazines, des livres ou sur internet.




A chaque document trouvé je me pose les questions suivantes :



Que montre ce document?



Est-ce que le document répond en partie à la problématique ?



Commenter chaque document

Source : association aide et action

 **Aide et Action**
L'éducation change le monde


Séisme HAÏTI
Mobilisons-nous

 **Gérer l'urgence pour préparer la reconstruction en Haïti...**



Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a été dévastateur : plus de 3 millions de personnes touchées, près de 100.000 victimes et la moitié de la capitale Port-au-Prince détruite.

Aide et Action, présente en Haïti depuis plus de 20 ans est intervenue dans les heures qui ont suivi le séisme, avec ses équipes de République dominicaine et d'Haïti.

En quelques jours, avec un élan de solidarité sans précédent en République dominicaine, Aide et Action a pu acheminer plusieurs containers de denrées non périssables, de vivres, de médicaments et mobiliser des professionnels de la santé vers les quartiers et les hôpitaux de Port-au-Prince.

Déjà, nos équipes travaillent avec les autorités et les universités haïtiennes et dominicaines pour préparer un retour le plus rapide possible à une vie la plus "normale" possible pour les enfants et leurs familles.
L'objectif : offrir aux enfants un environnement sécurisé pour retrouver des repères et permettre aux parents de se consacrer à leur reconstruction.

Aide et Action,
53 Boulevard de Charonne,
75545 PARIS Cedex 11
www.aide-et-action.org

JE DIFFUSE L'INFO **JE FAIS UN DON**

Après la phase d'urgence, les dons recueillis seront consacrés à la réhabilitation et la reconstruction pour les enfants haïtiens et leurs familles.

- Exemple de commentaire :**
- Ce document est un appel aux dons pour aider les victimes du séisme à Haïti en janvier 2010.
 - Il indique que dans les pays pauvres, une catastrophe est pour les habitants une double peine. Ils perdent le peu qu'ils ont pour vivre et plongent dans une très grande misère.
 - Le document montre un enfant car ce sont souvent eux les première victimes après la catastrophe. L'enfant est un moyen de sensibiliser plus les personnes dans les pays riches.

Appel à l'aide financière après le séisme à Haïti

Présenter son dossier à l'oral

Le dossier

Comment exposer son dossier à l'oral ?

Quelques phrases utiles ...

« J'ai choisi d'étudier le thème du programme intitulé »

« Le titre de mon dossier est ... »

« Par rapport à ce sujet j'ai choisi d'étudier le problème de ... » ;

« Ma problématique est donc ... »

Les documents

« Mon corpus de documents se compose de 5 documents. Le premier est une ... (photo, un texte, ...). Il montre On y voit Il est intéressant parce que... »

« Le second document »

La synthèse

« Enfin pour conclure en répondant à la question problématique posée au départ on peut dire que... Puis Enfin ...».

Rédiger la synthèse du dossier

- La synthèse est un texte d'une quinzaine de lignes.
- C'est un texte qui donne des réponses à la question posée au début du dossier.
- C'est un texte organisé et argumenté.

La synthèse : organisation

1. Je rédige la problématique
2. J'introduis dans une phrase le sujet de mon dossier.
3. Je réponds à la problématique en plusieurs paragraphes argumentés.

Exemple de synthèse (CCF CAP)

Comment le droit de vote s'est-il étendu en France ?

Il y a un peu plus de deux cents ans, sous la monarchie absolue de Louis XVI, le droit de vote n'existait pas. Ni pour les hommes, ni pour les femmes. Mais au fil des siècles et des luttes le droit de vote est progressivement étendu à toujours plus de citoyens.

Avec la Révolution française en 1789, les hommes sont égaux en droits. Ils peuvent voter. Toutefois certaines restrictions existent. On peut voter si on est un homme et si on paie le cens, un impôt. C'est le **suffrage masculin censitaire**.

A partir de 1848, le **suffrage est universel**. Cela veut dire que tous les hommes riches ou pauvres peuvent voter. Mais les femmes n'ont pas de droits civiques.

En 1944, après des décennies de lutte, les femmes sont autorisées à voter. Le combat des **suffragettes** a fini par convaincre les pouvoirs politiques de leur octroyer l'égalité des droits civiques. Mais leur place dans les instances des pouvoirs politiques et économiques n'est pas égale à celle des hommes. Le pourcentage d'élues à l'Assemblée nationale ou pire au Sénat reste faible jusqu'à la fin du XXème siècle.

En 1974, l'âge légal pour voter est étendu aux jeunes de 18 ans au lieu de 21 auparavant.

Enfin aujourd'hui les étrangers qui vivent, travaillent et paient leurs impôts en France n'ont pas tous le droit de voter aux élections municipales.

On voit donc que le droit de vote s'étend au fil des deux derniers siècles, à toujours plus de gens. Et pourtant ce droit n'est pas toujours utilisé puisque l'abstention est aujourd'hui très importante.